



alcooltest , test salivaire

Par **hugo dub**, le **18/12/2019** à **16:19**

Bonjour

Lors d'un controle routier , est il légal de faire faire un alcooltest ainsi qu'un test salivaire (lors le même controle)?

Si cela est aurorisé , dans quel mesure : alcooltest positif , conducteur connu en tant que consommateur de drogue ou alcool , conduite dangeureuse , etc .

Quel est le texte de loi de reference ?

Merci

Cordialement

Dubettier Hugo

Par **LESEMAPHORE**, le **18/12/2019** à **16:32**

Bonjour

Si vous etudiez le droit ouvrez le code de la route et le code de la santé publique .

Et chez DALLOZ vous aurez les procedures décrites EN PLUSIEURS PAGES

Nb bien sur que l'on peut faire depistage d'initiative ou obligatoire si OPJ / APJ